

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 septembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux 15 pétitions portant les numéros suivants: 332-3000 à 332-3012 inclusivement, 332-3024 et 332-3025.

* * *

[Traduction]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DES 23^E ET 24^E RAPPORTS—L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PARLEMENTAIRES DE L'OTAN

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, les vingt-troisième et vingt-quatrième rapports de l'Association canadienne des parlementaires de l'OTAN.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

SÉLECTION—PRÉSENTATION DU 28^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-huitième rapport du comité de sélection.

PROJET DE LOI C-55—RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, en ma qualité de président du comité législatif sur le projet de loi C-55 qui tend à modifier la Loi de l'immigration de 1976 et

d'autres lois en conséquence, j'ai l'honneur de faire rapport du projet de loi à la Chambre avec des propositions d'amendement.

Je signale à la Chambre que le comité a siégé pendant cinquante-cinq heures et qu'il a entendu plus de trente témoins. Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur diligence à étudier le projet de loi. Je dois mentionner tout spécialement que l'esprit de coopération et de conciliation entre tous les partis a rendu l'examen du projet de loi plus fructueux. Je remercie en particulier le député de Spadina (M. Heap) et le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) de nous avoir fait bénéficier dans nos délibérations de leur grande expérience et de leurs vastes connaissances en matière d'immigration.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

COMPTES PUBLICS—AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, les partis se sont consultés. J'ai deux motions à soumettre à la Chambre. Vous pourrez voir que l'on consent à la présentation de ces motions qui seront adoptées à l'unanimité.

Voici la première:

Que le comité permanent des comptes publics soit autorisé à se rendre à Stockholm, en Suède, à la Haye, aux Pays-Bas, et à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, entre le 6 et le 18 novembre 1987 inclusivement, pour y rencontrer ses comités homologues et les vérificateurs généraux des pays en question, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

M. le Président: Consent-on à l'unanimité à ce que le ministre d'État propose la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉFENSE NATIONALE—AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, la seconde motion est la suivante:

Que le comité permanent de la défense nationale soit autorisé à se rendre en Allemagne de l'Ouest, en Belgique et en Suisse, entre le 15 et le 23 octobre 1987 inclusivement, dans le cadre de l'étude du Livre blanc sur la défense nationale qu'il effectue conformément à l'article 96(2) du Règlement, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.